

Comité Départemental de badminton de l'Aveyron

Conseil d'Administration du 22 mars 2019 à Onet le Château

COMPTE RENDU du Conseil d'Administration du 22 mars 2019



Comité Départemental de Badminton de l'Aveyron

CDOS – 6, rue des Violettes
12850 ONET LE CHATEAU
comitebad12@gmail.com

Rédacteur : Xavier ARMENGAUD

Date d'émission : 24 avril 2019

L'an deux mille dix huit, le vingt deux mars, à 19 heures 00, le Conseil d'Administration du Comité Départemental de Badminton de l'Aveyron s'est réuni, dans les locaux du CDOS, 6 rue des Violettes à Onet le Château, sur convocation adressée par Monsieur Xavier ARMENGAUD, Président du Comité.

Etaient présents :

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

QUALITES	NOMS				PRESENTS	EXCUSES	DIFFUSION
Président	ARMENGAUD Xavier				X		X
Trésorier	GEMARIN Anthony				X		X
Secrétaire Général	COMBES Matthieu				X		X
Membre	ARMAND Caroline				X		X
Membre	BELLEEC Agnès					X	X
Membre	JAUGEY Frédéric				X		X
Membre	LAGARDERE Sébastien				X		X
Membre	LAMBIN Florian				X		X
Membre	MARION Christophe				X		X
Membre	NOUVIALE Emmanuel				X		X
Membre							
Membre							
Invité	BONNET Romain				X		X

Liste de diffusion :

- Membres du conseil d'administration
- Président(e)s des associations membres

Annexe(s) :

- Fiche de poste
- Charte éthique

Comité Départemental de badminton de l'Aveyron

Conseil d'Administration du 22 mars 2019 à Onet le Château

Date de la convocation : 1^{er} mars 2019

Ordre du Jour :

- Validation fiche de poste agent de développement
- Mise en place d'une sous-commission Règlement Intérieur
- Instauration d'une charte éthique
- Point communication (logo, site, réseaux sociaux...)
- Points compétitions et collectifs
- Organisation du Championnat Aveyron
- Organisation de stages jeunes et adultes
- Actions communes avec Comités voisins
- Questions diverses

1 - VALIDATION FICHE DE POSTE AGENT DE DEVELOPPEMENT

Pour ce premier point de l'ordre du jour et à la demande du Président, Emmanuel NOUVIALE quitte la salle.

Rappels :

Le poste est pourvu depuis le 19 septembre 2016, par Emmanuel NOUVIALE dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée à temps partiel (787,50 heures par an). Le projet de fiche de poste comprend des missions regroupées sous 3 volets : encadrement, développement et administratif.

En introduction, Xavier ARMENGAUD rappelle que l'objet de la fiche de poste est de déterminer les missions confiées par le comité, ainsi que les quotes-parts temps affectées à chacune d'entre elles. Les décomptes horaires permettent d'appréhender les volumes horaires nécessaires à certaines missions (encadrement en particulier) et n'ont pas vocation à réguler l'activité du salarié.

Il est donné lecture des éléments de réflexion communiqués par Agnès BELLEC.

Il est ensuite indiqué que les missions de la fiche de poste proposée sont en lien avec les priorités du projet de comité 2018-25, validées lors du CA du 28 juillet 2018 :

- **Priorité n°1 : structurer le comité** afin d'assurer continuité et pérennité au badminton dans le département de l'Aveyron,
- **Priorité n°2 : communiquer** afin d'assurer notre rôle d'acteur de proximité auprès des clubs en relayant les orientations institutionnelles,
- **Priorité n°3 : organiser les compétitions et manifestations sportives** afin de promouvoir notre sport,
- **Priorité n°4 : inciter à la formation et à la labellisation**, afin d'augmenter les compétences des clubs et de structurer notre territoire,
- **Priorité n°5 : augmenter le nombre de licenciés** afin de conforter les ressources du badminton en Aveyron, en développant notamment les pratiques handisport et sport adapté dans les clubs,
- **Priorité n°6 : promouvoir et développer une culture haut niveau.**

Comité Départemental de badminton de l'Aveyron
Conseil d'Administration du 22 mars 2019 à Onet le Château

Volet encadrement :

Il est demandé l'établissement de comptes rendus semestriels sur les joueurs participant aux collectifs jeunes. Ces documents, à destination des clubs et des joueurs concernés, devront notamment présenter un constat et les axes prioritaires de travail. Cette mission sera donc ajoutée au contenu de la fiche.

Volet développement :

Il est constaté de nombreuses sollicitations (appels à projet, fonds de développement ...) sur les thématiques sport santé et sport pour tous. Dans un premier temps, il est proposé de finaliser les actions engagées par le comité sur ces thématiques, puis d'identifier les offres de services pouvant être pérenniser sur le moyen terme.

Au titre de l'organisation et du suivi des compétitions, des prestations de Juge Arbitre pourront être proposées.

Volet administratif :

La présence d'Emmanuel aux réunions du CA et de l'AG sur le temps de travail est débattue. Après prise en considération des différents éléments, il est convenu que la présence du salarié aux réunions du CA et de l'AG fait partie du temps de travail du poste d'agent de développement du comité.

Le Conseil d'Administration décide de valider la fiche de poste en la complétant des modifications susvisées.

2 - MISE EN PLACE D'UNE SOUS-COMMISSION REGLEMENT INTERIEUR

Il est proposé de mettre en place un règlement intérieur compatible avec celui de la fédération. Ce document doit être constitué lors de la saison 2018-19 et soumis au vote de l'Assemblée Générale de décembre 2019. Ce document fixera les règles de fonctionnement du comité, notamment les modalités d'intervention et de participation ; il sera en lien avec la charte éthique du comité.

Sous-commission rattachée à la commission développement, avec comme tâches :

- Rédaction d'un projet de règlement intérieur
- Diffusion du projet de règlement intérieur auprès des membres du CA et recueil des avis
- Mise au vote du règlement intérieur

Le Conseil d'Administration décide de valider la mise en place d'une sous-commission règlement intérieur composée d'Agnès BELLEC, Anthony GEMARIN, Sébastien LAGARDERE et Xavier ARMENGAUD.

3 - INSTAURATION D'UNE CHARTE ETHIQUE

Pour rappel, le projet de charte s'adresse aux dirigeants, joueurs, entraîneurs, coachs et parents de jeunes joueurs, membres de nos associations affiliées. L'objectif est de mettre en avant des valeurs communes et de les porter à connaissance de chacun en vue d'une mise en pratique dans le cadre du développement de notre projet associatif.

Il est donné lecture des éléments de réflexion communiqués par Agnès BELLEC.

Anthony GEMARIN précise que l'objet de la charte est de définir une situation vers laquelle il faut tendre, et que ce type de document est couramment instauré dans des structures similaires au comité.

Suite aux différents échanges, il est proposé d'instaurer la charte en passant par une phase d'expérimentation durant cette fin de saison.

Le Conseil d'Administration décide d'instaurer la charte sur la base du projet proposé. La charte pourra être modifiée suite aux travaux de la sous-commission règlement intérieur et selon les retours d'expérimentation.

4 - POINT COMMUNICATION

- Logo

Un appel a été lancé auprès des membres de nos associations pour établir un nouveau logo. Les propositions seront remises pour le 10 mai 2019.

Les propositions seront soumises au vote des participants au Championnat Départemental (50 %) et du Conseil d'Administration du comité (50 %).

Un lot de récompense du lauréat sera mis en place (panier garni).

- Site internet

Voici l'adresse du nouveau site : <https://codepaveyronbadminton.sportsregions.fr/>

Un point devra être fait sur les clauses contractuelles de l'hébergeur initial (EPBS Informatique à Baraqueville).

- Réseaux sociaux

Voici l'adresse de la page Facebook : <https://www.facebook.com/BadAveyron>

- Salle visioconférence CDOS

Christophe MARION a fait une formation relative à l'utilisation de la salle visioconférence du CDOS. Les modalités d'utilisation de la salle :

- Caution de 200 €
- 20 € par utilisation (1^{ère} utilisation offerte)

- Transmission des éléments pour mise en ligne sur le site et sur la page Facebook

Tous les éléments doivent être transmis à l'adresse : communication.comitebad12@gmail.com
Attention à transmettre des éléments libres de droit.

5 - POINT COMPETITIONS ET COLLECTIFS

- Interclubs

Quatre journées de D1 et cinq journées de D2 ont été jouées.

La dernière journée se tiendra dimanche 7 avril à Villefranche de Rouergue.

- TDJ

TDJ 1, le 18 novembre à Saint-Affrique => 85 inscrits

TDJ 2, le 3 février à Rodez => 90 inscrits

TDJ 3, le 24 mars à Villefranche => 84 inscrits

Pour le TDJ 3 de Villefranche, le comité a souhaité mettre en place des séries 1 « Elite » en SH et SD, afin de valoriser les points à prendre.

Le TDJ 4 se tiendra le 14 avril à Réquista. Compte tenu des terrains disponibles (5), le tournoi est ouvert en priorité aux catégories poussin, benjamin et minime et limité à 65 inscrits.

Le TDJ 5 se tiendra le 9 juin au Monastère. Il sera intitulé Challenge départemental.

- Collectifs

Collectif 1, le 22 septembre au Monastère

Collectif 2, le 10 novembre (1/2 journée) au Monastère

Collectif 3, le 16 février (1/2 journée) au Monastère

Collectif 4, le 2 juin, lieu à déterminer.

6 - ORGANISATION DU CHAMPIONNAT AVEYRON

Le Championnat Aveyron aura lieu le 11 et 12 mai 2019 à la salle polyvalente du Monastère.

Droits d'inscription : 8 € (1 tableau), 10 € (2 tableaux), 12 € (3 tableaux)

Un stand Lardesport sera présent.

La buvette sera organisée et mise en place par le comité.

Diffusion des documents d'information et d'inscription aux clubs avant le 29 mars.

7 - ORGANISATION DE STAGES JEUNES ET ADULTES

- Stages jeunes

Deux sessions du stage jeunes été à Pont de Salars sont programmées :

- Du 19 au 23 août

- Du 26 au 30 août

L'encadrement sera assuré par Emmanuel NOUVIALE et Patrick PELAT.

La communication doit être renforcée, notamment auprès des clubs du comité et sur le site badiste.

- Stages adultes

Les formules proposées doivent être travaillées :

- Public cible
- Période
- Lieux
- Durée

Emmanuel NOUVIALE consacrera du temps à l'élaboration de formule pour la rentrée prochaine.

8 - ACTIONS COMMUNES AVEC COMITES VOISINS

Pour la saison prochaine, il est proposé :

- D'établir un calendrier commun avec le département de la Lozère

- De mutualiser des actions communes : collectifs, circuit TDJ

Ces actions vont dans le sens des liens tissés lors des mois précédents (Encadrement, Interclubs).

9 - QUESTIONS DIVERSES

- Conseil des Présidents de Comité

Le samedi 16 mars, à Balma, Xavier ARMENGAUD et Emmanuel NOUVIALE ont assisté au Conseil des Présidents de Comité. Plusieurs thématiques ont été abordées :

- Accompagnement des territoires
- Affiliation des clubs non fédérés, partage d'expérience
- Développement « Beachminton »
- Compétitions jeunes
- Nouvelles licences
- Labellisation

Le compte rendu du conseil sera diffusé aux membres du CA du comité.

- Nouveau classement

Un nouveau classement pourrait voir le jour dès la prochaine saison.

- CDOS

L'AG du CDOS se tiendra vendredi 29 mars à Onet le Château.
Sébastien LAGARDERE représentera le comité à cette réunion.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 15.